

Relevé de décisions

Groupe de travail n°1 « résidentiel/tertiaire »

Révision du PPA de l'agglomération de Nantes Saint-Nazaire



Réunion du 25/06/2024

Participants

- Emmanuelle Patigny, DREAL Pays de la Loire
- David du Chélas, DREAL Pays de la Loire
- Chloé Canuel, DDTM44
- Pauline Périé, chargée de mission transition écologique, Nantes Métropole
- Louis Gachenot, chargé de mission qualité de l'air, CARENE
- Myriam Talhouarne, CC Estuaire et Sillon
- Thierry Chevallier, responsable habitat, CC Erdre & Gesvres
- Enrico Folegatti, responsable prévention et gestion des déchets, CC Erdre & Gesvres
- Louise Dreano Trecant, Pont-Saint-Martin
- François Parizot, EDF Pays de la Loire
- Axel Onillon, la Centrale des Ramoneurs
- Stéphane Prigent, Fibois Pays de la Loire
- Charline Dematteo, Inddigo, association Novabuild
- Sylvain Groseil, association Alisée
- François Ducroz, Air Pays de la Loire
- Pierre-Yves Guernion, Ramboll
- Noémie Autran, Ramboll

Ordre du jour

1. Fonctionnement des GT
2. Bilan des émissions sur le territoire du PPA
3. Rappel des objectifs spécifiques et des démarches à prendre en compte
4. Atelier de réflexion
5. Présentation de quelques pistes d'action
6. Discussions sur les actions à intégrer au PPA
7. Calendrier et prochaines étapes

Le support PowerPoint du groupe de travail de ce jour est transmis en PJ au compte-rendu. Le lien vers le Miro ayant servi de support à l'atelier est également transmis pour rendre possible sa consultation.

Prochaines étapes

La prochaine réunion du groupe de travail aura lieu en visioconférence à l'automne 2024.

Sur la base des contributions et des échanges ayant eu lieu lors de cette première session de GT, des échanges bilatéraux entre la DREAL et certains participants vont également être organisés pour alimenter le prochain groupe de travail.

De nombreuses contributions ont été recensées sur le Miro en ligne utilisé pour recueillir les idées des participants. Il est possible de le consulter sur le lien suivant : [NAU GT Résidentiel/tertiaire n°1 PPA Nantes - Miro](#) avec le mot de passe PPANANTES.

Les membres du GT qui souhaiteraient piloter des actions complémentaires sont invités à en faire part par retour de mail à la DREAL et à Ramboll afin d'étudier la possibilité de les intégrer dans le plan d'action (david.du-chelas@developpement-durable.gouv.fr, emmanuelle.patigny@developpement-durable.gouv.fr, nautran@ramboll.com et pyguernion@ramboll.com).

Potentiels sujets à approfondir

Thématiques abordées	Pilote(s) potentiel(s)
Fonds Air Bois et aide au remplacement des appareils non performants	Nantes Métropole, autres EPCIs, ADEME
Sensibilisation des professionnels et des consommateurs de bois bûche	Fibois, La Centrale des Ramoneurs, ADEME, Alisée, CCEG, EPCIs
Prendre des mesures spécifiques lors des pics de pollution, notamment sur l'usage des feux d'agréments	DREAL, Préfecture
Promotion des alternatives au brûlage des des biodéchets	CCEG, CC Estuaire et Sillon, CARENE, Nantes Métropole
Sensibilisation aux impacts du brûlage	CCEG, EPCIs
Clarifier et restreindre les dérogations au brûlage en cas de pics de pollution	DREAL, Préfecture
Faire davantage appliquer l'interdiction du brûlage	DREAL, Préfecture, communes
Renforcer les incitations financières et la communication sur les aides disponibles	EPCIs, Alisée
Mise en place et renforcement des services de conseils et d'accompagnement	EPCIs, Alisée
Charte chantiers propres dans les commandes publiques	Nantes Métropole, EPCIs

Compte – rendu détaillé

L'ensemble des participants ont présenté les mesures en cours ou prévues de leurs organisations, ainsi que leurs souhaits et suggestions en termes de nouvelles actions à prendre pour améliorer la qualité de l'air. Quatre thématiques ont été abordées : le chauffage au bois, les déchets verts, la rénovation énergétique, et les chantiers

1/ Chauffage au bois

Parmi les actions en cours ou prévues, il est possible de citer l'action 4 du PAQAM de Nantes Métropole qui souhaite agir sur les chauffages individuels au bois les moins performants via une candidature à l'étude de préfiguration au Fonds Air Bois de l'ADEME. La CCEG, de son côté, anime des sessions de sensibilisation sur l'air intérieur au côté d'Air Pays de la Loire, avec la mise à disposition de microcapteurs à une quarantaine de familles.

Fibois présente aux participants la démarche France Bois Bûche et sa déclinaison sur le territoire du PPA. Pour l'instant, seule une dizaine d'entreprises professionnelles du bois bûche sont parties prenantes

de la démarche en région Pays de la Loire. Des actions intéressantes ont lieu sur d'autres territoires et pourraient être inspirantes, comme la distribution de kit avec des humidimètres pour tester les bûches.

La Centrale des ramoneurs rappelle que le métier est très réglementé et que les installations doivent être minutieusement vérifiées à chaque passage. La sensibilisation aux bonnes pratiques fait partie de leurs obligations depuis un décret de juillet 2023. L'association Alisée, de son côté, a également une mission d'information aux bonnes pratiques, et met notamment à disposition des ressources produites par Fibois ou l'ADEME.

La DREAL propose une action de mise en cohérence des discours des acteurs pour la sensibilisation auprès des particuliers. Un webinaire pourrait permettre de diffuser aux acteurs les bonnes informations à transmettre.

La DREAL met ensuite en avant les mesures réglementaires possibles pour limiter les émissions liées au chauffage bois, comme l'interdiction des foyers ouverts sur les logements neufs, la limitation de l'usage des cheminées d'agrément, ou encore la régulation des petites chaufferies collectives. Elle émet l'idée d'abaisser les valeurs limites d'émissions des chaufferies collectives, et de conditionner l'accès au Fonds chaleur de l'ADEME au respect des valeurs limites. Fibois et Air Pays de la Loire rappellent toutefois que les chaufferies représentent très peu au niveau des émissions globales à l'échelle du PPA, et qu'il semble préférable de se concentrer sur les installations individuelles.

2/ Brulage des déchets verts

Plusieurs actions sont menées par la CCEG dans le cadre du programme local de prévention des déchets en cours de renouvellement (promotion du compost, campagne de communication sur les alternatives au brûlage, location de broyeurs, etc).

Les participants souhaiteraient clarifier les interdictions en lien avec le brûlage lors des pics de pollution, notamment chez les agriculteurs.

La DREAL propose de financer des projets de webinaires à destination des élus locaux pour les informer sur la réglementation. FNE a en effet réalisé ce type de prestation dans d'autres territoires.

Des discussions sur l'idée d'une possible collecte des déchets verts en porte à porte par la commune mettent en évidence la volonté des participants de miser sur le broyage, le compostage et la collecte en déchetterie, en raison notamment du coût d'une telle collecte.

3/ Rénovation énergétique

La CCEG met en place prochainement un Service Public de Rénovation de l'Habitat dans le cadre du volet rénovation énergétique du Pacte Territorial. La CARENE et Nantes Métropole disposent également de dispositifs pour inciter et accompagner les ménages vers la rénovation énergétique de leur logement (dispositif Mon projet rénov, etc).

4/ Chantiers

L'association Novabuild met en avant la méthode de l'ADEME ECRAINS®. Elle vise à limiter les émissions de polluants en lien avec les bâtiments et s'adresse aux acteurs du BTP. Elle comporte des recommandations utiles sur les émissions de certains produits.

L'idée d'une charte chantier propre à intégrer dans les cahiers des charges des marchés publics est abordée. La question de la nécessaire application des chartes existantes est rappelée par des participants.